

## Haïti : redonner espoir et rétablir la crédibilité

**D**epuis 2004, Haïti a rétabli sa stabilité sociale et économique, a élu démocratiquement un président et un parlement et a lancé des réformes de grande envergure. Cependant, le pays continue d'être confronté à d'énormes défis dans ses efforts pour améliorer sa gouvernance, stimuler la croissance, réduire la pauvreté, contenir les crimes et la violence et réduire la vulnérabilité du pays aux catastrophes naturelles et autres chocs exogènes. Pour relever ces défis, Haïti aura besoin d'une assistance internationale soutenue pendant de longues années et devra engager des efforts massifs de la part de son gouvernement et de sa population.

La majorité des 8,8 millions d'habitants que compte Haïti vivent dans l'extrême pauvreté. En 2001, 54 % des Haïtiens vivaient avec moins de un dollar par jour et 78 % avec moins de deux dollars par jour. Le produit intérieur brut (PIB) par habitant était seulement de 728 dollars en 2008. Ses indicateurs en matière d'infrastructures, de santé et de bien-être social sont les pires des Amériques et sont même inférieurs aux moyennes de l'Afrique subsaharienne. La dégradation environnementale y est conséquente, rendant le pays particulièrement vulnérable aux inondations, aux glissements de terrain et aux ouragans.

Indicateurs du pays	Exercice budgétaire 2004 d'Haïti* (réel)	Exercice budgétaire 2009 d'Haïti* (projections)
Croissance réelle du PIB (%)	-3,5	2,0
Croissance réelle du PIB par habitant (%)	-5,4	0,3
Inflation des prix à la consommation (% , en fin de période)	21,7	1,0
Solde global du gouvernement central	-2,5	-4,7
Dette totale du secteur public (en % du PIB)	40,8	9,1
Taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 enfants)	84 (2005)	76 (2007)
Population (en millions)	9,3	10,0

Sources : Ministère de l'Économie et des Finances, banque centrale, ONU et estimations du personnel du FMI.

\* L'exercice budgétaire d'Haïti va du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre.

Depuis 2005, l'Association internationale de développement (IDA), le guichet de la Banque mondiale qui aide les pays les plus pauvres de la planète, apporte à Haïti un soutien financier et technique à la fois rapide et flexible, qui a déjà atteint la somme de 278 millions de dollars et s'est traduit par 17 grands projets. Quelque 20 millions de dollars supplémentaires ont également été octroyés par un fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale. En étroite collaboration avec le gouvernement provisoire et ses partenaires internationaux, l'IDA a joué un rôle central dans la formulation et la mise en œuvre du programme d'évaluation initiale des besoins et de redressement, encore appelé Cadre de coopération intérimaire 2004-2006. Depuis l'élection du président René Préval en 2006, l'IDA a soutenu le programme de réforme et la stratégie de développement du nouveau gouvernement, le Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSNCRP), finalisé en novembre 2007.

De manière générale, l'IDA a joué un rôle clé dans la coordination des activités des donateurs internationaux, tandis que ses travaux d'analyse et ses recommandations ont façonné les politiques et les programmes essentiels du gouvernement. Le double objectif de l'IDA consiste à aider le gouvernement à obtenir rapidement des résultats, par la création d'emplois et de services de base, et à encourager le développement d'institutions crédibles à long terme.



## RÉALISATIONS DU PAYS

### Haïti a accompli de réels progrès, mais doit encore relever des défis considérables.

Le pays, déjà dévasté par des décennies de violence et de mauvaise gouvernance, a été balayé par une vague de conflits politiques et de révoltes au cours desquels des milliers de personnes ont trouvé la mort et beaucoup de dégâts ont été causés aux biens publics et privés.

L'aide humanitaire s'était déjà amenuisée, en raison du blocage politique en vigueur depuis que des élections contestées en 2000 avaient paralysé le pouvoir législatif et empêchaient la mise en œuvre de projets. Le pays avait cessé d'assurer la plupart du service de sa dette extérieure. Pendant la période qui s'est terminée en septembre 2004 (l'exercice budgétaire en Haïti), la croissance s'est réduite de 3,5 %.

Depuis, le pays a restauré la démocratie et retrouvé une stabilité relative et a accompli de réels progrès dans la consolidation de son cadre institutionnel.

Des élections présidentielles, parlementaires et municipales ont eu lieu sans problème en 2006, et la passation des pouvoirs s'est faite sans heurts entre le gouvernement provisoire et le gouvernement élu. Le pays a engagé des réformes de gouvernance économique visant à restaurer le cadre juridique, créer et renforcer les institutions publiques et réhabiliter les processus et méthodes de gestion financière, notamment par l'établissement, l'exécution et la préparation de rapports sur le budget national. Grâce à des revenus accrus et un contrôle plus rigoureux des dépenses, le déficit global de l'administration centrale est passé de 2,5 % du PIB au cours de l'exercice budgétaire 2004 à un surplus de 0,2 % pour l'exercice 2007. La croissance du PIB a repris pour atteindre 3,2 % au cours de l'exercice 2007.

Une série de chocs exogènes a causé beaucoup de tort en Haïti en 2008, mettant en évidence l'extrême vulnérabilité du pays et nuisant aux progrès en matière de développement. La hausse mondiale des prix du carburant et des denrées alimentaires a plongé dans la pauvreté la majorité du pays, entraînant des révoltes et manifestations violentes et des mécontentements politiques qui ont poussé le Sénat à démettre le premier ministre, Jacques-Edouard Alexis, et son cabinet de leurs fonctions le 12 avril 2008. Puis, en août

et en septembre 2008, la tempête tropicale Fay et les ouragans Gustav, Hanna et Ike se sont abattus sur le pays et ont encore aggravé la situation. L'impact combiné de ces tempêtes représente la plus importante catastrophe naturelle subie par le pays depuis plus de cent ans, avec des dommages et pertes estimés à approximativement 900 millions de dollars, soit environ 15 % du PIB. La croissance du PIB a ralenti pour s'établir à 1,2 % pour l'exercice budgétaire de 2008, alors que le gouvernement central a affiché un déficit de 2,9 % du PIB.

Même si les perspectives pour 2009 et au-delà sont assombries par l'environnement économique difficile à l'échelle internationale, il y a tout de même quelques notes positives au sujet de la croissance et du développement d'Haïti. Malgré les récents événements, bon nombre des gains acquis par le pays entre 2004 et 2008 ont perduré. Les politiques démocratiques, quoique contraintes, l'ont emporté, avec l'arrivée d'un nouveau premier ministre et le maintien en poste du président René Préval. Les réformes de grande envergure et les améliorations de services se poursuivent et la sécurité s'est améliorée. De plus, l'étroite proximité avec les marchés américains, un accès préférentiel à ces derniers en vertu du *Haitian Hemispheric Opportunity through Partnership Encouragement Act II* (HOPE II), des coûts de la main-d'œuvre compétitifs et un solide appui de la communauté internationale constituent des atouts importants.

### **Une nouvelle stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté**

Le gouvernement assure la direction du programme de développement. En novembre 2007, le gouvernement haïtien a publié son Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSNCRP). Ce document repose sur trois principaux piliers stratégiques :

- promouvoir quatre facteurs importants de croissance : l'agriculture et le développement rural, le tourisme, les infrastructures, ainsi que les sciences, les technologies et l'innovation ;

- favoriser le développement humain en mettant en particulier l'accent sur l'amélioration de la prestation des services de base ;
- renforcer la gouvernance démocratique en améliorant en particulier la sécurité et le système de justice.

Les besoins totaux en financement pour l'exécution du DSNCRP sont estimés à 3,9 milliards de dollars, une somme qui est presque déjà à moitié réunie.

À l'approche d'une conférence des donateurs en avril 2009, le gouvernement a préparé un programme sur ses priorités pour les 18 prochains mois s'appuyant sur le DSNCRP, mais comportant également de nouveaux impératifs stratégiques. Ce programme vise à maintenir la stabilité, préserver les progrès déjà réalisés, sortir de la crise actuelle et veiller à ce que le pays reste sur la voie de la sécurité économique.

### **Les défis à venir sont considérables et seule une aide internationale importante et soutenue permettra d'y faire face.**

La sécurité demeure fragile en dépit d'importantes améliorations depuis qu'en décembre 2006, les forces de maintien de la paix de l'ONU et la police d'Haïti ont commencé à mener des opérations directes contre les puissantes bandes urbaines. Les institutions du secteur public restent encore faibles et la corruption est perçue comme un phénomène généralisé. Le gouvernement d'Haïti s'engage à régler ces problèmes, mais il doit pouvoir compter sur des apports de financement stables et abondants ainsi que sur une aide technique diversifiée en provenance de donateurs tels que l'IDA.

### **CONTRIBUTIONS DE L'IDA**

Depuis janvier 2005, l'IDA a accordé une aide de 278 millions de dollars en Haïti, presque entièrement sous la forme de dons. La principale composante de cette assistance est l'aide budgétaire liée aux réformes de la gouvernance

économique, par le biais de l'Opération à l'appui de la réforme de la gouvernance économique (EGRO) d'un montant de 61 millions de dollars, et celui de l'opération EGRO II d'un montant de 33 millions de dollars, auxquelles se sont ajoutés deux dons d'assistance technique de 2 millions de dollars chacun. De plus, 13 projets d'investissement ont été mis en place dans les domaines du développement communautaire, du développement des transports, du développement territorial, de l'électricité, de l'eau et de l'assainissement en milieu rural, de l'éducation, de la gestion des catastrophes, de l'agriculture et de la prévention et du contrôle de la grippe aviaire. Au moins huit travaux de consultation et d'analyse ont également été effectués dans des domaines tels que l'analyse économique, l'examen des dépenses publiques, la gestion des finances publiques et de la passation de marchés et la vérification et comptabilité.

De manière générale, la stratégie suivie par l'IDA en Haïti s'appuie sur deux objectifs. Le premier est de redonner espoir à la population en aidant le gouvernement à obtenir des résultats rapides dans les domaines de la prestation de services de base et de la création d'emplois. Le deuxième est de rétablir la crédibilité des institutions haïtiennes en approfondissant les réformes qui favorisent une gouvernance et un développement institutionnel à long terme.

### **Parmi les principales contributions de l'IDA, on peut citer :**

**Une réponse rapide et flexible.** Dès le début du processus de transition, la Banque mondiale a apporté un soutien financier et des services conseils. Entre 2004 et 2007, l'IDA a pu mobiliser des dons provenant du Fonds fiduciaire d'intervention en faveur des pays à faible revenu en difficulté (LICUS) et de fonds d'aide aux pays sortant d'un conflit. Ces dons ont permis d'obtenir des résultats rapides dans des domaines tels que les soins de santé primaires et l'immunisation, l'alimentation scolaire, les infrastructures de base et la création d'emplois. Les projets financés par le fonds d'affectation spéciale LICUS ont créé 200 000 jours-personnes

d'emploi. Des repas scolaires quotidiens et des suppléments alimentaires enrichis ont été fournis à plus de 25 000 enfants pauvres, dont plus de 5 000 à Cité Soleil, un des taudis les plus démunis et les plus violents de Port-au-Prince. En outre, le fonds d'aide aux pays sortant d'un conflit a octroyé un don de 2,5 millions de dollars à l'appui des interventions dans le secteur des soins médicaux de base. Cet argent a permis de renforcer la portée et l'efficacité des campagnes de vaccination et de traitements vermifuges de base. En 2008, l'IDA a préparé, conformément aux nouvelles procédures, quatre programmes d'aide d'urgence d'une valeur totale de 38,9 millions de dollars pour aider Haïti à faire face aux dommages causés par les ouragans, la flambée des prix des produits alimentaires à l'échelle mondiale et la grippe aviaire.

**Renforcement du rôle directeur du pays en matière de réformes et réponse aux priorités nationales.** Depuis 2007, l'IDA a aidé le gouvernement à élaborer une stratégie intérimaire de réduction de la pauvreté et à préparer son DSNCRP au moyen d'un processus participatif. Le programme de l'IDA reflète les priorités du gouvernement. Une nouvelle stratégie d'aide-pays a été élaborée en 2008-2009 pour aligner l'aide du Groupe de la Banque mondiale sur le DSNCRP. Cette nouvelle stratégie, qui porte sur la période des exercices 2009 à 2012, a été approuvée par le conseil d'administration de la Banque mondiale en juin 2009.

**Contributions au budget de l'État.** Pour rétablir une stabilité et une croissance économique à long terme, Haïti doit construire un État transparent et légitime, capable de fournir des biens et des services publics (notamment l'application de la loi) à sa population. L'accroissement du budget national, parallèlement au renforcement des processus de gestion du budget et des finances publiques, s'avère essentiel. C'est pourquoi la fourniture d'une aide budgétaire constitue le volet principal de l'intervention de l'IDA en Haïti.

**Apport d'un leadership intellectuel et d'un solide travail d'analyse.** L'IDA s'appuie sur sa vaste expertise sectorielle et sur les enseignements

tirés de son expérience dans des États fragiles pour planifier ses activités en Haïti. Un profond travail d'analyse entrepris sur le pays depuis 2004 a aidé l'IDA à mieux comprendre les problèmes de développement qui se posent en Haïti. Ces analyses ont également permis d'étayer le dialogue politique et l'aide de la Banque et de fournir des données directes sur la politique gouvernementale et la conception des opérations d'autres bailleurs de fonds. L'IDA a fourni des services conseils essentiels sur les questions de gouvernance économique et sur les besoins en matière de réformes. L'examen de la gestion des finances publiques et de la responsabilisation financière de 2006, préparé conjointement avec la Banque interaméricaine de développement, a contribué à l'établissement du programme de réforme de la gouvernance du gouvernement.

**Coordination, harmonisation et rôle de catalyseur.** L'IDA a joué un rôle actif dans la coordination et l'harmonisation des bailleurs de fonds, particulièrement au niveau international, pour soutenir le gouvernement. Même si l'IDA n'est que le cinquième plus important donateur traditionnel d'Haïti (derrière les États-Unis, le Canada, l'Union européenne et la Banque interaméricaine de développement), elle a réussi à obtenir de l'aide additionnelle pour Haïti sous forme de fonds d'affectation spéciale gérés par la Banque mondiale, mais également de cofinancement de projet par d'autres donateurs.

### **L'impact de l'IDA en Haïti se fait sentir sur de nombreux secteurs :**

**Gouvernance économique.** L'appui de l'IDA (principalement des dons d'assistance technique dans le cadre des Opérations de réforme de la gouvernance économique I et II) a été essentiel pour la mise en œuvre d'un vaste programme de réformes englobant le système budgétaire national, la passation des marchés publics, la gestion des ressources humaines, la gestion des infrastructures publiques, la lutte contre la corruption et le suivi des réformes par la société civile. Ces réformes ont permis d'accroître la transparence et l'efficacité de l'emploi des ressources publiques et de l'aide extérieure, et

d'améliorer le cadre des politiques publiques pour favoriser un plus grand financement de la part de l'IDA et d'autres bailleurs de fonds.

### **Une plus grande transparence et davantage de responsabilisation**

Les résultats se sont fait particulièrement sentir dans les domaines de l'établissement et de l'exécution du budget et de la préparation de rapports budgétaires :

- présentation des budgets pour les exercices budgétaires de 2005 à 2008 avant le démarrage de l'année budgétaire ;
- publication régulière d'informations sur les principales allocations et l'exécution budgétaire ;
- expansion du système informatisé de gestion budgétaire de 5 à 36 ministères et organismes publics ;
- forte réduction des dépenses discrétionnaires des ministères, qui sont passées de 62 % des dépenses publiques courantes hors salaires pendant la première moitié de l'exercice 2004 à moins de 10 % depuis septembre 2004 ;
- réduction de l'écart entre les dépenses inscrites au budget et les dépenses réelles.

**Développement communautaire et rural.** Un projet de développement mené par la communauté (CDD) d'une enveloppe de 46 millions de dollars a permis d'améliorer l'accès aux services sociaux de base et à offrir des possibilités d'emplois aux pauvres vivant dans des zones rurales et périurbaines vulnérables. Le projet transfère directement des ressources aux organisations communautaires et encourage ainsi une participation accrue des citoyens aux processus de prise de décisions, tout en renforçant le capital social et la cohésion nationale.

À ce jour, 549 projets ont été achevés dans 59 communes (municipalités) réparties dans les 10 départements régionaux. Les sous-projets de base ou d'infrastructure portent sur la réhabilitation de routes rurales et de petits systèmes d'irrigation, sur la conservation des sols et l'approvisionnement en eau. Au nombre

des initiatives productives financées, on compte des moulins de céréales ou de manioc, des magasins approvisionnés par les communautés et l'amélioration du bétail. Plus de 15 millions de dollars ont déjà été investis au niveau des communautés, et plus de 4 000 organisations communautaires participent activement aux conseils communaux dont les membres ont été élus de manière démocratique.

Un autre projet de 16 millions de dollars a été approuvé en juin 2008 par l'IDA pour étendre aux zones urbaines en proie à la violence l'approche de développement mené par la communauté (CDD) qui connaît du succès. De plus, le Projet de transports et d'aménagement du territoire (approuvé en 2006 avec une enveloppe de 16 millions de dollars) financera la remise en état des principales routes et d'autres infrastructures afin de faciliter l'accès aux marchés des régions isolées et de promouvoir la croissance en milieu rural.

**Éducation.** L'IDA dirige actuellement un effort pluriannuel auquel participent de multiples bailleurs de fonds pour soutenir le gouvernement dans sa volonté d'augmenter l'accès à l'éducation primaire, améliorer la qualité de l'instruction et renforcer la gouvernance de l'ensemble du secteur. Le projet Éducation pour tous dont l'enveloppe de 25 millions de dollars a été approuvée en 2007, a pour but de scolariser 100 000 enfants pauvres âgés de 6 à 12 ans (près d'un cinquième du nombre estimé de jeunes actuellement exclus de l'école) entre 2007 et 2010, tout en améliorant l'égalité, la qualité et la gouvernance dans ce secteur. Un projet additionnel de 6 millions de dollars, approuvé en mai 2008, a pour objectif de renforcer la formation des enseignants tandis qu'un autre de 5 millions de dollars, approuvé en mars 2009, est destiné à rebâtir les écoles endommagées par les tempêtes de 2008.

**Électricité, eau et assainissement.** Dans le cadre de la stratégie d'aide multidonateurs pour le secteur de l'électricité, un projet de réduction des pertes d'électricité (6 millions de dollars) approuvé par le conseil d'administration de la Banque mondiale en 2006 finance la

restructuration du service public d'électricité EDH en mettant l'accent sur ses résultats en matière de gestion des opérations, gestion financière et gestion de la clientèle. Un autre projet (5 millions de dollars), approuvé en janvier 2007, a pour objet d'augmenter l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement dans les communautés rurales, tout en renforçant la capacité de gestion du Service national de l'eau potable ou SNEP. Un don de 5 millions de dollars de l'État et du *Peace Building Fund* a notamment permis au projet d'étendre ses activités en 2008. La remise en état de trois systèmes d'approvisionnement en eau en zones rurales grâce à un don du fonds LICUS avait précédé ce projet.

**Atténuation de l'impact des catastrophes naturelles.** Un don du fonds LICUS a servi à financer la reconstruction d'urgence dans la région de Fonds Verrettes touchée par les inondations en mai 2004. Un projet de redressement d'urgence et de gestion des catastrophes d'un montant de 19 millions de dollars est actuellement en cours. Il est destiné à remettre en état les zones détruites par les catastrophes récentes et à renforcer la capacité de faire face à de tels risques et de réagir aux situations d'urgence, aussi bien au niveau national que communautaire. Ce projet a déjà permis au pays de renforcer ses capacités en réactivant les comités communautaires de protection civile et en consolidant la Direction de la protection civile (DPC). La capacité accrue de la DPC à gérer les catastrophes au moyen de mécanismes améliorés de préparation interne et de coordination extérieure a été mise en évidence lorsque le pays a été frappé par de graves tempêtes en 2007 et 2008. Un projet additionnel de 20 millions de dollars, approuvé en novembre 2008, vise la reconstruction de ponts clés et le renforcement accru du système de gestion des catastrophes.

L'IDA aide également Haïti à s'assurer contre les répercussions macroéconomiques des grandes catastrophes naturelles en faisant participer le pays au Mécanisme d'assurance contre les risques de catastrophes dans les Caraïbes (CCRIF), qui fournit immédiatement de la liquidité aux gouvernements des pays participants touchés

par un important séisme ou un ouragan. En mars 2007, l'IDA a approuvé un don de 9 millions de dollars pour financer les frais d'adhésion d'Haïti au CCRIF et ses primes annuelles d'assurance pour trois ans.

## **PARTENARIATS**

L'IDA a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration et la mise en œuvre du Cadre de coopération intérimaire (ICF), sur lequel la plupart des institutions de développement ont aligné leurs stratégies d'aide pour 2004–2007. De manière générale, l'IDA a assuré la coordination initiale des bailleurs de fonds au niveau international. En juillet 2004, elle a accueilli, à titre d'hôte conjoint, la conférence des bailleurs de fonds à Washington. L'IDA a dirigé le groupe de coordination thématique sur la réforme du secteur de la gouvernance économique et a activement participé au Comité conjoint de coordination de la mise en œuvre et du suivi de l'ICF. De plus, elle a joué un rôle décisif durant les conférences des donateurs qui ont eu lieu ultérieurement à Cayenne, Montréal, Bruxelles, Brasilia et Madrid, et a aidé le gouvernement Préval-Alexis à organiser la conférence pour les annonces de contributions qui s'est tenue à Port-au-Prince en juillet 2006. En mars 2007, la Banque mondiale a organisé une réunion technique pour les bailleurs de fonds qui a eu lieu à Washington et dont le but était de renforcer les structures haïtiennes de coordination de l'aide. Avec les autres principaux donateurs, l'IDA a participé à la préparation de la conférence des bailleurs de fonds qui a eu lieu au siège social de la Banque interaméricaine de développement. Lors de cette conférence, les bailleurs de fonds se sont engagés à donner 324 millions de dollars sous la forme de nouveaux fonds pour soutenir le programme du gouvernement, en plus des 2 à 3 milliards de dollars déjà promis pour le DSNCRP, la stratégie de développement d'Haïti mentionnée précédemment.

Le projet d'éducation pour tous de l'IDA qui dispose d'une enveloppe de 25 millions de dollars est cofinancé par la Banque de développement des Caraïbes (10 millions de dollars) et par l'Agence

canadienne de développement international (6,2 millions de dollars). Une opération de crédit à l'appui de politiques qui devrait avoir lieu au cours de l'exercice 2010 (aide de l'IDA estimée à 12,5 millions de dollars) aura recours à une matrice de politiques communes qui est actuellement en cours d'élaboration par le gouvernement et d'autres donateurs clés qui offrent du soutien budgétaire, notamment le FMI, la Banque interaméricaine de développement et l'Union européenne.

## **DÉFIS POUR L'AVENIR**

**Malgré les progrès accomplis, Haïti doit encore relever des défis de taille pour améliorer la gouvernance et la sécurité, stimuler la croissance et réduire la pauvreté.**

**Bâtir l'État.** Haïti doit continuer à construire un État selon un processus légitime, participatif, efficace et transparent pour pouvoir exercer ses fonctions de base, à savoir la prestation de services élémentaires, la protection de la propriété privée et le maintien de l'ordre public. Le renforcement des institutions publiques ne se fera qu'au prix d'efforts soutenus de la part du gouvernement et des donateurs dans les domaines suivants : réforme de la police nationale et du système judiciaire, renforcement de la gouvernance économique et recouvrement des recettes, modernisation du secteur public, efficacité accrue de la prestation de services et renforcement des capacités de contrôle et du pouvoir législatif du parlement. Seuls des mesures importantes et un gouvernement fort permettront de lutter contre la corruption, qui représente toujours un grave problème en dépit des efforts déployés par le gouvernement actuel pour l'enrayer (Haïti occupe le 177<sup>e</sup> rang sur 180 pays, selon l'indice de perception de la corruption de Transparency International pour 2008). Le renforcement de l'État est une tâche aussi bien politique que technocratique, et le pays doit continuer à faire des progrès vers la réconciliation et la consolidation de la démocratie.

**Accroître la sécurité.** Même si la situation s'est améliorée depuis que la police nationale haïtienne et la Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti (MINUSTAH) ont lancé des opérations directement à l'encontre des principaux gangs en décembre 2006, les taux de meurtre, de kidnapping et d'autres crimes violents demeurent élevés en Haïti. La situation a des répercussions négatives sur le bien-être des habitants, l'activité économique et l'exécution des projets des bailleurs de fonds. À moyen terme, le contrôle de la criminalité et de la violence exigera d'importants changements du cadre institutionnel afin de renforcer l'état de droit, en particulier une accélération des réformes et une expansion des forces de police et du système judiciaire.

**Fournir des résultats tangibles sur le terrain, en particulier pour les citoyens pauvres.** La lutte contre la criminalité et la violence n'est pas seulement une affaire de sécurité. Elle exige également des interventions ciblées au niveau communautaire pour remédier à la pauvreté, au chômage et au désespoir qui constituent en premier lieu les causes de la criminalité et de la violence. Les Haïtiens, en particulier les pauvres qui vivent dans l'environnement mouvant des bidonvilles tels que Cité Soleil, Bel Air et Martissant, doivent pouvoir bénéficier des retombées économiques de la stabilité sous forme d'emplois et d'une amélioration des services publics pour reprendre espoir et pour pouvoir faire confiance au gouvernement et à ses partenaires internationaux. Le président Préval a lancé un Programme d'apaisement social, qui a par la suite été intégré au DSNCRP, conçu pour permettre des améliorations visibles des conditions de vie dans les bidonvilles. Le gouvernement aura besoin de l'aide des donateurs pour ce programme et d'autres initiatives du même genre s'il veut obtenir des résultats rapides et tangibles qui renforceront l'appui aux efforts à long terme de réformes de grande envergure et promouvoir une stabilité politique et sociale en Haïti.

**Offrir de meilleurs services de santé et d'éducation.** Les mesures statistiques de la santé et de l'éducation en Haïti sont les pires de toute la région. Selon les estimations de la

Banque mondiale, seuls 71 % des enfants âgés de 6 à 12 ans étaient scolarisés en 2006, et le taux d'analphabétisme chez les adultes était de 52 % en 2003. La qualité de l'éducation, lorsqu'elle est assurée, est médiocre. Les services de santé se caractérisent également par un accès limité, une couverture insuffisante et une qualité médiocre. La mortalité infantile et maternelle y est quatre fois plus élevée que la moyenne des Amériques. L'amélioration des services de santé et d'éducation ne pourra avoir lieu que si l'État y consacre plus de capitaux et de moyens (les écoles publiques n'accueillent que 20 % seulement de tous les élèves ; les services sanitaires publics sont encore plus mal lotis). Il faudra aussi déployer des efforts supplémentaires pour travailler avec le secteur privé et l'encadrer.

**Améliorer les infrastructures.** Les infrastructures d'Haïti sont toujours dans un état désolant. Les indicateurs de la qualité et de la portée des services sont les pires de l'hémisphère occidental et parmi les plus bas au monde. Moins d'un tiers des ménages ont accès à l'électricité, et seulement environ 5 % des routes sont en bon état. Seuls 11 % des ménages ont accès au réseau de distribution d'eau. Des audits financiers des compagnies nationales d'électricité et de télécommunications ainsi que de l'Autorité portuaire nationale ont été réalisés par des cabinets internationaux et ont donné lieu à certaines améliorations. Un fonds réservé à l'entretien routier a été créé. Pour réussir, le pays devra faire des efforts concertés sur plusieurs années afin de bâtir et remettre en état les infrastructures et renforcer les institutions concernées, notamment les entreprises publiques non rentables et les organismes d'élaboration des politiques et de réglementation inefficaces.

**Protéger l'environnement et se préparer aux catastrophes.** Haïti est victime d'une sérieuse dégradation de son environnement. L'utilisation répandue du bois de chauffage pour faire la cuisine, le manque de protection et de gestion des forêts ou de pratiques agricoles viables et l'extrême pauvreté rurale sont parmi les facteurs qui favorisent le déboisement. Aujourd'hui, les forêts résiduelles couvrent seulement 1 % du territoire. Le déboisement et la dégradation des sols rendent Haïti encore plus vulnérable

aux catastrophes naturelles, en particulier aux ouragans.

**Réagir à la hausse des prix mondiaux du carburant et des denrées alimentaires.** En raison de sa pauvreté et de sa dépendance aux importations de denrées alimentaires et de carburant, Haïti a été particulièrement touchée par la flambée des prix à l'échelle internationale en 2007–2008. Même si les prix ont diminué par la suite, Haïti et ses partenaires internationaux veulent protéger les plus vulnérables de futures hausses de prix au moyen d'une amélioration de la productivité agricole et de filets de sécurité sociale renforcés.

### Une stratégie plus ciblée

La Banque mondiale et l'IFC préparent actuellement une nouvelle stratégie d'aide-pays pour aligner l'aide fournie au pays entre l'exercice 2009 et l'exercice 2012 sur le DSNCRP d'Haïti. La stratégie d'aide-pays, qui a été examinée par le conseil d'administration de la Banque mondiale en juin 2009, reflète également une réévaluation stratégique par le gouvernement suite à la crise des denrées alimentaires et des graves tempêtes de 2008 et en raison de la récession économique mondiale actuelle. La stratégie d'aide-pays repose sur trois piliers : promouvoir la croissance et le développement local, investir dans le capital humain et réduire la vulnérabilité aux catastrophes. Cette stratégie s'inscrit dans la continuation de l'approche en deux volets de l'IDA qui consiste à produire des résultats rapides et visibles tout en renforçant les capacités à long terme des institutions.

Les allocations totales de l'IDA pour l'exercice budgétaire 2009 à 2012, comprenant les montants s'ajoutant aux enveloppes de base, devraient atteindre environ 121 millions de dollars en fonction du taux de change actuel, soit une moyenne de 30 millions de dollars par année. Les allocations finales de l'IDA pour les années à venir dépendront des résultats de l'Évaluation de la politique des institutions nationales du pays ainsi que d'autres facteurs. L'IDA sera plus sélective dans le choix

de ses projets afin de consolider les progrès et de tenir compte de l'enveloppe en baisse de l'IDA. À compter de 2010, les nouveaux projets de l'IDA devraient se limiter à trois domaines dans lesquels la Banque dispose déjà d'un solide programme : le renforcement institutionnel (en particulier la gouvernance économique), l'éducation et le développement communautaire.

**Gouvernance économique.** Pour l'avenir, les réformes doivent se concentrer sur l'application complète et efficace du cadre juridique et institutionnel récemment mis en place. Pour ce faire, il faudra continuer à améliorer les politiques et les procédures des principaux organismes publics, et promouvoir davantage la responsabilisation et la transparence dans l'utilisation des ressources publiques et la prestation des services de base. L'aide de l'IDA est donc susceptible d'être de plus en plus axée sur la réforme des principales institutions sectorielles et ministères, notamment pour l'éducation, les travaux publics et l'agriculture.

**Éducation.** Selon les estimations de l'IDA, pour atteindre l'objectif de l'accès universel à l'éducation de base, il faudrait que les bailleurs de fonds contribuent à hauteur d'environ 200 millions de dollars par an et ce jusqu'en 2015, une somme qui dépasse de loin le montant des capitaux promis jusqu'ici. L'IDA a l'intention de préparer son quatrième projet dans le domaine de l'éducation pour Haïti en 2010–2011.

**Développement communautaire.** Un autre projet de développement communautaire est envisagé et reposerait sur les deux projets déjà en cours. Ce projet vise à renforcer les capacités et la participation directe des autorités locales.

Le portefeuille actuel de projets, qui comprend les projets pour l'exercice 2009, continuera à assurer une forte présence de la Banque mondiale dans d'autres secteurs tout au long de la période couverte par la stratégie d'aide-pays.

Juillet 2009

<http://www.banquemondiale.org/ida>